



VÉGÉTALISATION  
DE LA VILLE



Page 8

TÉMOINS  
DE NOTRE HISTOIRE



Page 14

MARCHÉ DE  
SAINT-NICOLAS



Pages 16 à 19



Trait d'Union  
n°237 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE  
Mathieu HABERT  
Raphaël PIOVESANA  
Alicia DASCOLI
- SECRÉTARIAT  
Murielle LEHNHART
- RÉDACTION  
Service communication
- CRÉDIT PHOTO  
Jérémy SERTIER  
Alicia DASCOLI  
Adobe Stock
- TV YUTZ  
Jérémy SERTIER
- CONTACT  
Tél. 03 82 82 26 11  
communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE  
107 Grand rue  
57970 Yutz  
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires - Imprimerie L'Huillier - Florange  
Ne pas jeter sur la voie publique.  
Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis  
doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs  
auteurs, sur les droits de reproduction.  
Distribué par : Denis Hellier - Jouy aux Arches



# S O M M A I R E

**04 ▪ Retour sur le Conseil**

---

**06 ▪ Travaux dans la ville**

---

**08 ▪ Végétalisation de la ville**

---

**10 ▪ Journée pour l'emploi**

---

**12 ▪ « Noël spectaculaire » pour les écoles**

---

**14 ▪ Témoins de notre histoire**

---

**16 ▪ Marché de Saint-Nicolas**

---

**20 ▪ Saison culturelle**

---

**22 ▪ Développement zone Cormontaigne**

---

**23 ▪ Retour dans le passé**

- La confrérie Saint-Nicolas

---

**24 ▪ Expression des groupes politiques**

---

**26 ▪ Agenda des manifestations**

---

**28 ▪ État civil**

---

**30 ▪ Le mot du jardinier**

---

Chères Yussoises, Chers Yussois,

Outre ma présence régulière aux nombreuses manifestations associatives, culturelles, festives ou sportives organisées tout au long de l'année dans notre Ville, j'ai souhaité programmer 8 réunions publiques en soirée ou le samedi matin dans différents quartiers.



Cette démarche consultative, que j'apprécie tout particulièrement, est certes chronophage mais elle est tellement nécessaire afin d'expliquer les différents aspects du projet municipal, d'écouter vos difficultés tout en essayant d'y apporter, par la suite, d'éventuelles solutions et enfin de débattre collectivement d'actions fortes et importantes que nous souhaitons engager.

Je regrette cependant la faible mobilisation pour ces réunions informatives et de concertation, lesquelles me semblent indispensables pour le développement démocratique de notre Ville.

Discutée en Conseil Municipal, mais également avec le Conseil des Sages, des Jeunes et des Enfants, l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5H du matin a été également validée en grosse majorité par les participants, pour des raisons évidentes d'économies d'énergie, de réduction des nuisances nocturnes pour les riverains, la faune et la flore environnantes.

Pour certains, les réticences liées notamment à la sécurité sont présentes, mais les statistiques de la police nationale ainsi que celles des communes déjà sans éclairage public depuis quelques années ne montrent aucun impact négatif sur la délinquance locale.

Pour autant, malgré cette période de sobriété énergétique nécessaire à tous, et indispensable aux collectivités pour ne pas alourdir le pouvoir d'achat des ménages, j'ai décidé de maintenir les illuminations de Noël, certes de façon plus modérées (même si elles sont toutes en LED), afin de conserver cette magie des fêtes de fin d'années, qui reste primordiale en ces temps moroses.

J'aurai donc plaisir à vous retrouver lors du défilé ou sur le marché de Saint Nicolas, pour y admirer le formidable travail des agents municipaux et des écoliers ainsi que l'énorme investissement des bénévoles de nos associations, pour vous faire vivre en toute simplicité et à moindre frais, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Dans ce nouveau numéro, vous y découvrirez également le programme complet et varié de ces deux semaines de marché de Saint Nicolas, lequel permettra aux petits et grands d'être tout aussi émerveillés que les années précédentes malgré cette période inflationniste.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous,

**Clémence POUGET**  
Maire de Yutz

# Retour SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2022



## CONVENTION S.Y.M.E.C. :

La Ville souhaite développer son soutien aux associations engagées dans un projet d'animation fort pour le territoire communal.

Ainsi, au-delà de la subvention municipale de fonctionnement accordée annuellement à l'association "Si Yutz M'Était Conté" (S.Y.M.E.C.) pour l'organisation du défilé de Saint-Nicolas (qu'elle réalise depuis 1991), la Ville et l'association signeront le 14 novembre prochain une convention pluriannuelle de partenariat sur 4 ans (2022-2026).

L'objectif est de mettre en avant l'association aux yeux des Yussois et des autres pour lui donner sa place légitime dans ces moments de festivités de fin d'année.

Pour l'édition 2022 du défilé de la Saint-Nicolas, la Ville a voté le versement d'une subvention de **6800€** à l'association S.Y.M.E.C. dédiée spécifiquement à l'organisation de ce dernier.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 :

Exercice annuel obligatoire, le Rapport d'Activité, auquel chaque direction participe, rassemble en un même document les événements marquants de l'année écoulée et dresse les principales perspectives pour l'année en cours.

Ce dernier présente toute la richesse et la diversité des dossiers menés en 2021 et montre l'avancement des grands projets portés par la Ville. L'occasion de féliciter l'ensemble des agents pour leur travail au quotidien pour Yutz.

Retrouvez le Rapport d'Activités sur : [www.ville-yutz.fr](http://www.ville-yutz.fr)



# 16 000 € POUR L'ENVIRONNEMENT & LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## CONVENTION LES PIEDS SUR TERRE :

L'association « Les Pieds sur Terre » est une association de protection de l'environnement fondée en 2005. La Ville souhaite bénéficier de l'expérience de l'association afin de promouvoir ses actions en direction du Développement Durable et de l'Environnement et ainsi sensibiliser les habitants et développer une réflexion éco-citoyenne.

C'est pourquoi, une convention a été signée qui propose un programme de sensibilisation au travers de trois axes à destination :

- Des **scolaires** et **centres de loisirs**, en proposant des découvertes nature, naturalistes, scientifiques et ludiques, permettant de favoriser l'exploration de la nature à proximité de l'école ou de l'établissement de loisirs ;
- Des **adultes** et des **adolescents** en les impliquant dans des actions de sauvegarde du patrimoine naturel (chantier nature) ou de réhabilitation de zones en friche, ruisseaux, anciens sentiers ;
- De **tous les citoyens** pour une prise de conscience de l'environnement qui nous entoure et pour sensibiliser à des actions citoyennes par la mise en place de sorties nature, de conférences et autres manifestations.

**Pour accompagner cette convention, une enveloppe financière de 6 080 € est prévue afin de pouvoir réaliser les objectifs fixés.**



## PARTICIPATION AUX PROJETS DE L'I.U.T. YUTZ-THONVILLE :

**La Ville a entrepris depuis plusieurs mois un travail collaboratif avec les responsables de l'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) de Thionville-Yutz, portant sur des actions conjointes à mener.**

Plusieurs axes ont ainsi été définis et notamment le soutien à apporter directement aux étudiants, comme leur recrutement sur les métiers de l'animation et les activités périscolaires et extrascolaires de la Ville, en complément de leur temps d'études.

Un accompagnement financier a également été décidé pour deux projets portés par les étudiants :

- La création de haies paysagères et d'un jardin fruitier permettant, la végétalisation des espaces de l'I.U.T., le développement de la biodiversité et la production locale de fruits, matières premières de la ligne de jus de fruits du département Génie Biologique ;
- L'accompagnement du pacte Compétences Grand Est, consistant à l'acquisition d'un système de production d'hydrogène et de méthanisation.

**10 000 € de participation financière à ces projets ont donc été accordés à l'I.U.T. (5 000 € de dotation pour chaque projet).**



# Les travaux **DANS LA VILLE**



## Inauguration I.T.E. SCHUMAN

**Jeudi 29 septembre, Madame le Maire, accompagnée de son équipe a inauguré les travaux d'Isolation Thermique par l'Exterieur réalisés au sein du groupe scolaire Robert SCHUMAN.**

Forte de l'expérience des travaux menés l'an passé au sein du groupe scolaire PASTEUR, la Ville a décidé de réaliser la rénovation thermique du groupe scolaire SCHUMAN :

- Dépose des toitures existantes,
- Pose d'une isolation et d'un bac acier en toiture, d'une isolation thermique par l'extérieur en façade et remplacement des descentes d'eaux pluviales.

Cette rénovation permettra d'améliorer les conditions d'enseignement, mais aussi de réduire l'empreinte carbone de ces bâtiments.

### **OBJECTIFS :**

- Un gain prévisionnel de **40 % en terme d'économie d'énergie** (265 MWh/an) et d'autant en tonnes de CO2 ( 62 Tonnes CO2/An).
- Des salles de classe plus chaudes en hiver et plus fraîches en été ;

**Montant total des travaux : 650 000 € TTC**



## "CRASSETTE" STADE MERMOZ

**Le terrain d'entraînement en "crassette" du stade Jean MERMOZ, utilisé par le club de football des Vieilles Tiges et par celui d'athlétisme l'E.S.T.Y., a fait peau neuve.**

Du reprofilage de la couche de surface à l'apport de matériaux laitier 0/4 concassé, en passant par la mise à niveau du tampon de regard ou de la grille d'avaloir, cet équipement a été entièrement rénové afin d'accueillir les clubs pour leurs préparations sportives.

**Montant des travaux : 42 585,60 € TTC**



## REPLACEMENT DES CLÔTURES JEAN MOULIN

**La vétusté des grilles et les contraintes de sécurité ont amené la Municipalité à remplacer les clôtures de l'école préélémentaire Jean MOULIN.**

Élèves et enseignants ont donc pu découvrir courant septembre ce nouvel aménagement de leur espace de récréation.

**Montant des travaux : 10 314 € TTC**



## CITY STADE SAINT-EXUPÉRY

**Dans la continuité de la réfection des équipements scolaires et sportifs de la Ville entreprise cet été, le city-stade situé au complexe SAINT-EXUPÉRY est aujourd'hui doté d'un tout nouveau gazon synthétique.**

De quoi ravir tous les adeptes de cet ensemble multisports qui en avait grandement besoin !

**Montant des travaux : 27 786 € TTC**



## AIRE DE JEUX YUTZ-CITÉ

**De tout nouveaux jeux ont été installés rue de BORDEAUX, au cœur du quartier YUTZ-CITÉ pour le bonheur des enfants et leur famille.**

**Montant des travaux : 86 209,38 € TTC**





# Deux années de **VÉGÉTALISATION** DE LA VILLE

Depuis deux ans, la Ville s'est engagée dans une importante démarche de végétalisation de la commune. Dans tous ses projets, la gestion raisonnée des eaux pluviales et la création d'espaces verts sont au cœur des préoccupations de la Municipalité.

Ainsi depuis 2020 de nombreuses réalisations portent les valeurs de l'écologie et de l'éco-responsabilité :

## LES ARBRES DE NAISSANCES

L'une des premières mesures fût de planter des arbres lors des cérémonies des arbres de naissances. Cela permet d'envisager, à terme, de verdir encore plus l'Aéroparc et de créer de nouvelles zones ombragées que les promeneurs pourront apprécier.

## L'AÉROPARC

En parallèle, le Service espaces verts a travaillé à la végétalisation du poumon vert de la ville en aménageant des zones arborées complémentaires, dont l'objectif est de limiter les effets du réchauffement climatique notamment en période caniculaire et de pouvoir bénéficier d'endroits calmes, reposants et aérés.

## LES COURS D'ÉCOLE

En collaboration avec le Service scolaire, la Municipalité a également décidé d'investir dans la plantation d'arbres d'essences variées dans plusieurs cours d'écoles.

Une « **bulle nature** » a ainsi été réalisée dans la **cour du R.A.S.E.D.** de l'**école SCHUMAN**.

Cette opération et celle prévue l'année prochaine au sein de l'**école Victor HUGO** participeront à l'amélioration du bien-être des enfants et faciliteront par conséquent leur apprentissage.

## VERGER PARTAGÉ

Rappelons que le 21 janvier 2021, l'ancienne aire de jeu située rue du VIEUX BOURG a été transformée en espace vert et notamment en **verger partagé**, afin de créer du lien social entre les habitants au travers de cet espace commun.



Le territoire de Yutz  
est composé à  
**52%**  
D'ESPACES NATURELS  
ET FORESTIERS



**+ 100 ARBRES**  
plantés en 2 ans

**+ 600 VÉGÉTAUX**  
dont **62 ARBRES**  
plantés à l'Aéroparc



# Maîtrisons L'ÉNERGIE



**En raison de cette période marquée par une importante augmentation du coût du gaz et de l'électricité, la Ville a décidé d'accélérer sa sobriété énergétique par la réduction de ses consommations.**

Les mesures conjoncturelles (réduction des températures et des temps de chauffe, extinction d'illuminations...) viennent s'ajouter aux actions déjà menées par la Ville comme les travaux d'isolation thermique des bâtiments scolaires, le passage des éclairages en LED, la promotion des éco-gestes, le plan pour la mobilité durable et la prise en compte de la maîtrise énergétique et écologique dans les projets présents et à venir.

Ce sont concrètement **les éco-gestes** des agents municipaux des associations, des enseignants et de tous les utilisateurs des bâtiments publics qui permettent de limiter l'utilisation voire le gaspillage des ressources (électricité, diminution entre 1°C et 2°C de la température de consigne pour le chauffage de l'ensemble des bâtiments de la Ville).

Depuis la mi-septembre, le sujet de **l'extinction de l'éclairage public** a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du **Conseil municipal**, du **Conseil des Sages**, des **Jeunes** et des **Enfants** et lors de **8 réunions publiques** organisées par la Municipalité. Faisant suite à l'avis quasiment unanime et favorable des personnes consultées, la Ville a donc décidé de poursuivre ses efforts en procédant à **l'extinction de l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin** sur l'ensemble de la commune. À court terme, seul restera allumé l'éclairage des résidences privées ou certaines zones gérées par la C.A. Portes de France-Thionville.

Le déploiement des **illuminations de fin d'année** sera maîtrisé (illuminations LED) et limité sans pour autant que la magie des fêtes ne soit oubliée. Le traditionnel "**Concours des plus belles illuminations**" devient le "**Concours des plus belles décorations de Noël**" et tiendra également compte de la sobriété énergétique des installations. Le jury passera en journée et seule la qualité des décorations non électriques départagera les lauréats.

Ces mesures génèrent plus de **100 000 €** d'économie et permettent également de ne pas faire supporter aux Yussoises et Yussois le coût de ces augmentations, lesquelles sont estimées à environ **600 000 €/an.**



## Des aides pour **DIMINUER SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE**

**Pour vous aider dans la diminution de vos factures, nous faisons part dans le TU-234 d'un ensemble d'astuces à mettre en place au quotidien.**

Cependant, le problème est souvent lié à notre habitation et en 2022, de nombreuses aides perdurent pour financer vos travaux de rénovation énergétique comme le dispositif « **MaPrimeRenov'** » de l'État.

Sur notre territoire la Communauté d'Agglomération a souhaité faciliter les démarches des postulants en chargeant le **C.A.L.M.** (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) d'accompagner les personnes dans leurs démarches.

De plus, les aides accordées par **l'A.N.a.H. (Agence National de l'Habitat)** peuvent être majorées. La Communauté d'Agglomération peut en effet accorder **500 €** supplémentaires aux ménages du territoire qui entreprennent des travaux de rénovation d'énergie.

**Plus d'informations sur :**

[www.solihamoselle.fr/](http://www.solihamoselle.fr/)  
[www.agglo-thionville.fr/habiter-aides-ameliorer-logement/](http://www.agglo-thionville.fr/habiter-aides-ameliorer-logement/)

### **ÉCLAIRAGE ET SÉCURITÉ :**

- Le dispositif sécurisant le passage piéton à l'entrée de l'avenue des Nations restera actif car fonctionnant à l'énergie solaire ;
- 80% des cambriolages ont lieu en journée ;
- L'extinction nocturne limite les attroupements sur la voie publique ;
- Les automobilistes roulent moins vite dans les zones peu éclairées.

# Retour sur : **LA JOURNÉE POUR L'EMPLOI**



**Le 27 septembre dernier, 680 personnes se sont déplacées à l'amphY pour rencontrer les entreprises et les partenaires du dispositif ProxiJob de la Commune à l'occasion de la 11<sup>e</sup> édition de la « Journée pour l'Emploi ».**

Cette année, plus de 100 postes étaient à pouvoir dans les secteurs représentés et en recherche active de personnel.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- **25 entreprises** dans les secteurs du commerce, de la restauration, de l'industrie/logistique et de l'insertion professionnelle ;
- **4 stands** : Centres de formation, mobilité, apprentissage des langues pour informer et promouvoir leurs services ;
- **5 institutions publiques** : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, École de la 2<sup>ème</sup> chance et service des Ressources Humaines de la Ville de Yutz ;
- **Une sophrologue** pour échanger autour du bien-être, de l'importance de prendre soin de soi et de la gestion du stress essentielle lors de tout entretien.



## AGIR SUR SA **RECHERCHE D'EMPLOI**



**L'action « Agir dynamiquement sur sa recherche d'emploi » proposée par la Ville, du 3 au 13 octobre 2022 dans le cadre de la Politique de la Ville, permet aux demandeurs d'emploi d'être accompagnés dans la définition de leur projet professionnel.**

La Direction de la Solidarité et de l'Emploi s'inscrit, par ce dispositif, dans une démarche d'accompagnement, de soutien et de développement d'actions innovantes, répondant aux besoins définis par le diagnostic d'insertion.

Pour ce faire, différents ateliers ont été proposés : **sophrologie, théâtre, estime de soi, coaching**, ou encore **simulation d'entretien** d'embauche ont permis aux demandeurs d'emplois de retrouver confiance en eux

et dans leurs compétences afin de se préparer au mieux à un entretien de recrutement.

**De nombreuses problématiques ont également été développées lors de ces ateliers pour que la réinsertion professionnelle de chaque participant puisse se faire dans les meilleures conditions :**

- Identifier les freins à la recherche d'emploi liés à la santé ;
- Prévenir des risques musculo-squelettiques au travail et apprendre à connaître son corps ;
- Savoir lire et comprendre un contrat de travail ;
- Savoir s'organiser au quotidien (se lever le matin, garde d'enfants, mobilité, ...);
- Anticiper une prise d'autonomie professionnelle.

## **Les bénéficiaires témoignent :**

*« J'ai plus d'assurance et de confiance en moi. Les intervenants m'ont communiqué des outils pour mes recherches d'emploi. Mon prochain projet est la création d'entreprise et je vais utiliser les informations données lors de cette action. »*

*« J'ai repris confiance en moi. J'ai pu m'ouvrir et prendre la parole en groupe. J'ai pu me rendre compte que le regard des autres n'est pas forcément un jugement. Je souhaite retrouver un emploi et par les outils donnés, passer un entretien d'embauche plus sereinement. »*

## STOP AUX VIOLENCES **INTRAFAMILIALES** !

**Le 25 novembre 2021, pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville de Yutz a organisé son premier salon de lutte contre les violences intrafamiliales, en partenariat avec les villes de Manom, Rochonvillers et la C.A. Portes de France-Thionville.**



Cette année, la Ville continue de s'investir dans cette lutte. Aujourd'hui une femme sur trois dans le monde est victime de violences physiques ou sexuelles. Un chiffre plus élevé encore si l'on prend en compte le harcèlement sexuel ou les féminicides qui ne cessent d'augmenter chaque année.

Afin de sensibiliser les jeunes générations, **le 25 novembre 2022** au matin, à l'amphY, des collégiens en classe de troisième visionneront « **Touchées** ». Ce long métrage réalisé par Alexandra LAMY et adapté d'une bande dessinée de Quentin ZUITTON aborde avec pudeur et délicatesse le sujet des violences conjugales et sexuelles.

L'après-midi, en partenariat avec le **réseau C.I.D.F.F. (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)**, la Maison des Bains accueillera une exposition appelée « **Santé mentale, un regard différent** ». Cette exposition tend à sensibiliser le grand public sur ces violences mais également à informer sur l'existence des structures et associations qui renseignent, orientent et soutiennent les victimes.

### *Le Banquet des Aînés*

**Comme chaque année, la Ville de Yutz a organisé son traditionnel Banquet des Aînés les 5 et 6 octobre 2022.**

Près de **630 de nos aînés de plus de 70 ans** ont répondu présents. Parmi eux, une cinquantaine de résidents des BLEUETS, des ÉRABLES et de SAINTE ÉLISABETH, ont participé aux festivités.

Les repas ont été mijotés par les traiteurs **JOLIVALT**, la **Maison NOSAL** et les boissons proposées par la **Maison des Vins**. Le tout a été servi par les élèves de l'école hôtelière d'Ottange. L'animation musicale et dansante était quant à elle assurée tout au long de la journée par l'**orchestre KARMA**.

Les aînés ont pleinement profité de cette ambiance conviviale et festive. Ils ont apprécié passer ce bon moment entre proches, voisins, amis et classes, entourés par l'équipe municipale.



### *« Un Toit 2 GÉNÉRATIONS »*



**Dans le cadre de la semaine bleue nationale « Changeons notre regard sur les Aînés, brisons les idées reçues », la Ville de Yutz a organisé le vendredi 7 octobre 2022 à l'espace culturel l'amphY la projection du film « Adopte un Veuf ».**

En lien avec l'association « **Un Toit 2 Générations** », cet après-midi a eu pour objectif de faire découvrir aux séniors et aux jeunes la cohabitation intergénérationnelle solidaire sur le territoire.

La Ville a décidé de soutenir ce projet et s'engagera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 aux côtés de l'association par la signature d'une convention de partenariat et en lui allouant une subvention.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le dispositif :

**Monsieur Saverio MONFERRATO**

☎ 06 03 86 86 75 - ✉ [saverio.monferrato@groupe-sos.org](mailto:saverio.monferrato@groupe-sos.org)

# UN « NOËL SPECTACULAIRE » POUR LES ÉCOLES



**Un vent de magie va souffler sur l'amphY en cette fin d'année pour plus de 1 200 écoliers yussois. La Ville de Yutz en partenariat avec l'association Prom'enciel, emmenée par un Mathieu CAILOTTO virtuose, souhaite faire profiter à l'ensemble de ses écoles d'un « Noël Spectaculaire Show ».**

Depuis 10 ans, ce spectacle musical propose un voyage féérique sur une scène enneigée à la rencontre du Père Noël. Dans un décor de 14 m où se mêlent son, lumière et effets spéciaux, la vingtaine d'artistes vous emporte dans un monde peuplé de peluches géantes, de cadeaux immenses autour d'un sapin de Noël de 5 mètres de haut. Tout est fait pour émerveiller les spectateurs.

Un incroyable moment de fête et de joie qui se déroulera à l'amphY les 12 et 13 décembre prochains. De quoi plonger tous les jeunes Yussois dans l'esprit de Noël avant les vacances !



## « NOËL SPECTACULAIRE SHOW » POUR TOUS !

**Pour ceux qui souhaiteraient profiter de ce show exceptionnel, des places sont disponibles pour le dimanche 11 décembre à 14h30 et à 17h30 !**

**Tarif normal : 15€ - Carré Or : 25€**

## Renseignements & informations :

**Association Prom'enciel**

www.mathews.tv  
✉ : [contact@mathews.tv](mailto:contact@mathews.tv)  
Facebook : Promenciel



## ÉCONOMIE

# UNE RENTRÉE NUMÉRIQUE



Les vacances d'été ont été propices à la réalisation de certains travaux, comme l'isolation thermique du groupe scolaire SCHUMAN, la réhabilitation des sanitaires de l'école maternelle PÉGUY, la pose d'un nouveau portail à Jean MOULIN et des travaux de modernisation à Victor HUGO. L'été fut également l'occasion de répondre aux différentes demandes des directeurs d'école en matière d'équipements éducatifs.

Pour cette rentrée scolaire, quelques nouveautés attendaient les élèves. Six nouveaux **Vidéos-Projecteurs Interactifs** ont été installés dans les écoles PEGUY, HUGO, St EXUPÉRY, SCHUMAN, PASTEUR et PRÉVERT. Un **Tableau Blanc Interactif** a également été ajouté au sein de ce dernier.



## VOS SERVICES DANS LA POCHE !

Nous vous l'avons annoncé il y a quelque temps, la Ville vous proposera prochainement « **Yutz CITY** » une application ergonomique et sécurisée sur **Androïd** et **iOs**, permettant d'accéder à un concentré de services et d'informations utiles.



- Un accès direct au site internet de la Ville ;
- L'**offre culturelle** et la réservation de vos places en ligne ;
- Votre **Espace citoyen** à partir duquel vous pourrez effectuer vos réservations de périscolaire, de cantine, suivre vos demandes et vos factures, répondre à des enquêtes...
- Accès au **Click and Collect de la bibliothèque** municipale ;
- Toutes les informations de **Citéline** à portée de main ;
- Une information en continu sur la **qualité de l'air** de la commune grâce au module de l'association Air Climat Energie et Santé ;
- L'**actualité de la Ville** et de ses associations ;
- Les informations météorologiques locales mises à jour toutes les heures et avec précision.



Dans le cadre du plan de sobriété énergétique présenté par le Gouvernement le 6 octobre, divers secteurs professionnels se sont engagés, à travers des chartes, à mettre en place plusieurs mesures.

Le 14 octobre dernier, par le biais d'un courrier à l'ensemble des commerçants et entrepreneurs yussois, la Ville a souhaité les sensibiliser afin que chacun relève ce nouveau défi énergétique et environnemental.

Voici quelques mesures proposées par le gouvernement :

- l'application de principe d'une température de consigne réglée à 19° dans les locaux commerciaux et touristiques ;
- une température de consigne à 17° dans les commerces, les centres commerciaux et la grande distribution en cas de tension sur les réseaux (ecowatt rouge) ;
- une température de consigne de 17° dans les salles de restaurants et les parties communes des hôtels en l'absence des clients et du personnel de salle ;
- une baisse de température de 10 % dans les congrès, foires et salons par rapport à l'édition précédente de l'évènement ;
- l'extinction des panneaux publicitaires lumineux et enseignes lumineuses dès la fermeture au public des centres commerciaux et des magasins de la grande distribution ;
- l'extinction des enseignes lumineuses dans les restaurants dès le dernier client arrivé et à minuit au plus tard dans les hôtels.

# TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

Jeudi 15 septembre à l'amphY, plus d'une centaine d'élèves yussois des écoles élémentaires Louis PASTEUR, Jacques PRÉVERT, Charles PÉGUY et Robert SCHUMAN ont découvert l'histoire de la « Moselle déracinée ».



Cette période troublée, de septembre 1939 à l'été 1940, a vu quelques **300 000 Mosellans être évacués** de force vers 48 départements hôtes qui, comme la CHARENTE ou la VIENNE ont accueilli les réfugiés...

Afin de perpétuer le devoir de mémoire de ces sombres années, les jeunes écoliers ont visionné trois vidéos réalisées par la Ville de Yutz et le Département de la Moselle relatant et témoignant de ces évènements.



Suite à ces diffusions, les élèves ont pu échanger avec des Yussois qui ont vécu et subi cette période.

Les « **Évacués yussois** » ont ainsi pu transmettre aux nouvelles générations les récits et les valeurs de ceux qui ont défendu notre territoire. Une leçon d'histoire unique et un beau moment d'échanges intergénérationnels pour l'ensemble des participants.

La matinée s'est clôturée avec la visite de l'exposition prêtée pour l'occasion par **l'Ordre National du Mérite**.



## LES « ÉVACUÉS YUSSOIS »

M. TRITSCHLER



M. THULLIER



M. SCHWARZ



MME DIVO



M. LEFORT



MME DIESLER



Les « Évacués Yussois » ont abordé les grandes phases de l'évacuation depuis son organisation préalable jusqu'au retour, à l'été et à l'automne 1940, de la majorité des personnes déplacées. S'en est alors suivie « l'Occupation » de la France par l'Allemagne nazie, l'annexion et le travail forcé pour tous, le « REICHSARBEITSDIENST ». La libération de la Moselle par les forces alliées ne sera effective qu'en septembre 1944.

# BIENVENUE AUX NOUVEAUX YUSSOIS !



Madame le Maire, entourée d'élus, des membres de l'association A.V.F. (Accueil des Villes Françaises), du Conseil des Sages et des Conseils des Enfants et des Jeunes mais aussi des Présidents des associations de quartier yussoises accueillait, vendredi 21 octobre, les nouveaux habitants yussois à l'amphY.

Lors de ce traditionnel « **Pot de bienvenue aux nouveaux arrivants** », les habitants arrivés entre juillet 2021 et août 2022 ont pu découvrir la richesse de leur Ville d'adoption à travers un film présentant les actions et les manifestations qui l'animent chaque année.

Madame le Maire a également rappelé combien il fait bon vivre à Yutz grâce au dynamisme de son tissu associatif et à la qualité de ses infrastructures présentes et futures.

L'ensemble des services municipaux et la Communauté d'Agglomération étaient présents pour renseigner ces Yussois et répondre à leurs éventuelles questions.



## Cérémonies du 11 novembre 2022



Les cérémonies patriotiques du 11 novembre se dérouleront au monument aux morts, parvis de l'église Saint-Nicolas à partir de 11h.



Nous commémorons cette année le 104<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, qui mit un terme aux combats de la Première Guerre mondiale. Le cessez-le-feu fut effectif le 11 novembre 1918 à onze heures.





# Festivités de la **SAINT-NICOLAS** du 3 au 18 décembre 2022

**INAUGURATION SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022 À 14H,  
Esplanade de la Brasserie**

**Les fêtes de fin d'année sont, pour beaucoup, l'occasion de se retrouver en famille et de passer de bons moments tous ensemble. Dans l'Est de la France, les plus jeunes se réchauffent en buvant un bon chocolat chaud, tout en rêvant à la venue de saint Nicolas.**

**Cette année encore, la Ville a souhaité offrir aux petits comme aux grands, un moment de partage et de féerie au cœur du Marché de Saint-Nicolas, qui attire des visiteurs toujours plus nombreux invités par de la famille ou des amis, à découvrir l'univers magique de cette fête si chère au cœur des Yussois.**

Ce sont plus de 10 000 personnes qui sont présentes sur le parcours du défilé de Saint-Nicolas, pour admirer la douzaine de chars et les 700 participants organisé par l'association S.Y.M.E.C (Si Yutz m'Etait Conté)

Plus de 1 000 élèves des écoles de Yutz sont accueillis, tous les ans sur le marché, pour découvrir notre terroir et des traditions lorraines dans une ambiance festive et chaleureuse.

Démonstrations d'art, ateliers de bricolage, spectacles déambulatoires, projections de dessins animés, contes et concerts animeront ces visites dans ce lieu emprunt de magie.

Venez vous ressourcer en cette fin d'année en dégustant des produits régionaux (miel, confitures, vin chaud, chocolat, gâteaux de Noël, flammekueche, escargots, champagne...) et découvrez des artisans créateurs (bijoux, décorations de Noël, crèches, artisanat africain, népalais...) qui vous émerveilleront de leur savoir faire.

**SAMEDI 3 DÈS 16H30**

**Défilé de Saint-Nicolas  
Organisé par S.Y.M.E.C.**

Rue Roosevelt et avenue des Nations



**Sam. 3 et dim. 4 décembre 2022**

CIE PROGENITURE  
**LES TIGLÏNGS CLOCHETTES ET  
CHANSONNETTES**

Les « Tiglïngs Clochettes » sont les 4 petites sœurs des fameux Tiglïngs (version Tatave). Bondissant comme des folles sur leurs chaussures à ressort, elles transmettent la même euphorie chaleureuse des forêts polaires du Grand-Nord que leurs aînés. Elles chantent, dansent, jouent du violon et du bandonéon...Elles aussi parlent une langue bizarre... le Tigling.



**Sam. 3 et dim. 4 décembre 2022**

ASSOCIATION ABRAZIK  
**GANGSTAR FANFARE  
« CHRISTMAS SHOW »**

▪ **LES GANGSTAR'S**

Quatre lutins musiciens venus des quatre coins du monde vont vous faire rêver, rire, danser, chanter avec leur répertoire varié composé de reprises de chansons de Noël revisitées et de leurs créations festives, rythmées, mélodiques voire poétiques... À chaque arrêt, une interactivité sous forme de saynètes se fera avec le public qui découvrira le monde décalé, burlesque, magique, imaginaire de ces joyeux personnages. Public, vous ne rentrerez pas chez vous indifférent mais avec quelque chose en plus... « La joie » !

▪ **TOUYE LE CLOWN JONGLEUR SUR MONOCYCLE**

Le clown Touye de son prénom Sacha sur son monocycle, viendra avec ses frasques burlesques et drôles, jouer avec les Gangstar et le public. Amuseur, jongleur et joyeux provocateur il est possible qu'il vienne vous taquiner !





**Sam. 10 et dim. 11 décembre 2022**

CIE LA CHOSE PUBLIQUE  
**HURLUBERLUS**

Quatre personnages errent dans l'espace public. Ils sont parfois drôles, parfois poétiques mais toujours dans un univers burlesque. Avec une sincérité loufoque, ils tirent la langue à l'ordre établi et ne prennent pas au sérieux le monde d'aujourd'hui. Peut-être pour un avenir meilleur ? Hurluberlus est une fanfare qui débloque sérieusement.



**SUR PRISE CARRÉE**

**TRIBU FÉÉRIQUE LUMINEUSE ET MUSICALE :**

Notre Tribu féérique aime vous surprendre grâce à leurs langages imaginaires, ils semblent venir d'un monde polaire, lunaire. Selon les caractères des personnages de lumière, la parade prend une allure poétique et parfois clownesque. Les géantes ailées de lumière sont accompagnées par des elfes musiciens, des elfes monocyclistes, ou jongleurs, clown peut être... De sa voix Odessa, entonnent des airs réunificateurs et de saisons (Oh happy Day, Vive le vent, amazing grâce...).

**Sam. 17 et dim. 18 décembre 2022**

CIE LES CLOWNS DANS LA SCIURE

**LES LUTINS D'OR ET D'ARGENT : LES WADIOUI**

Lutins de lumière, échassiers bondissants, jongleurs et bulleurs déambulent avec leur énergie scintillant de mille feux. Les Wadioui sont un peuple de petits et "grands" êtres surprenants qui investissent le monde des humains avec leur univers coloré et magique. De toutes tailles, ces êtres malicieux et rieurs vous surprendront par leur bonne humeur.

Vous les reconnaîtrez facilement grâce à leurs p'tites oreilles et leurs sourires charmeurs.

La neige virevolte, gilets rouges et pompons blancs sont de la partie. Bulles géantes, échassier, jongleurs. Une alchimie entre disciplines de cirque et théâtre. Les Wadioui arrivent pour émerveiller grands et petits !



**Sam. 17 et dim. 18 décembre 2022**

CIE TOROUL - BOROUL

**FANFARE SAUVAGE**

Gallaoued est une formation déambulatoire ayant un répertoire de musique irlandaise traditionnelle. Ses musiciens reprennent des airs traditionnels, surtout celtiques (Bretagne et Irlande mais quelques airs de musique de centre France) avec ses instruments sonores (cornemuses, tambours ...).

Leur répertoire pour cette période est principalement basé sur des airs de Noël médiévaux du XII et XIIIème siècle avec des Avé Maria et Cantigas.



## L'heure du CONTE

**Mercredi 7 décembre 2022 - 15H**

LE CHARDON DÉBONNAIRE  
**LES DAMES DE L'HIVER**

La proposition familiale fait la part belle aux personnages féminins, les Dames de l'hiver : la vieille dame qui hante les bois (Danemark), la Befana (Italie), et d'autres figures bienveillantes qui vous sauvent, vous nourrissent ou vous guident dans la nuit et dans les heures de tristesse. Ces marraines protectrices doivent être écoutées à la lettre.



**Mercredi 14 décembre 2022 - 15H**

ÉLISABETH MALGONNE  
**LES LUTINS DU PÈRE NOËL**

« Les lutins du Père Noël »  
Nous avons vu les lutins du Père Noël.  
Parole de conteur et de musicien !  
Si vous y croyez, vous en verrez, si vous n'y croyez pas, tant pis pour vous !  
Conte musical avec deux intervenants, Laurent Larbi (conte et percussions) et Élisabeth Malgonne (conte et ventriloquie).





# PROGRAMME

# DU MARCHÉ DE SAINT-NICOLAS

- TOUS LES JOURS CHALETS D'ARTISANAT, DE RESTAURATION ET MANÈGES VOUS ATTENDENT DE 14 À 19H DU DIMANCHE AU JEUDI ET DE 14 À 20H LES VENDREDIS ET SAMEDIS
- LA PATINOIRE SERA OUVERTE DE 14 À 18H30 DU DIMANCHE AU JEUDI ET DE 14H À 19H30 LES VENDREDIS ET SAMEDIS

## SAMEDI 3 :

**14h - 20h**

- Mosaïque de vaisselle (démonstration)
- Les Tiglings Clochettes et Chansonnettes (déambulation)
- Gangstar Fanfare : "The Christmas Show" (déambulation)

**14h - 19h30**

- Atelier de bricolage de Noël pour les enfants
- Maquillage pour les enfants

**14h : Inauguration du Marché de Saint-Nicolas**

## DIMANCHE 4 :

**14h - 19h**

- Mosaïque de vaisselle (démonstration)
- Poterie (démonstration)
- Les Tiglings Clochettes et Chansonnettes (déambulation)
- Gangstar Fanfare : "The Christmas Show" (déambulation)

**14h - 18h30**

- Atelier de bricolage de Noël pour les enfants et
- Maquillage pour les enfants

## LUNDI 5 & MARDI 6 :

**14h30 - 18h** Orgue de barbarie

## MERCREDI 7 :

**14h30 - 18h** Orgue de barbarie

**15h** Les Dames de l'hiver, Conte d'hiver

**17h30** Diffusion d'un film d'animations : "Croc-Blanc"

## JEUDI 8 :

**14h30 - 18h** Orgue de barbarie

## VENDREDI 9 :

**14h30 - 18h** Orgue de barbarie

**17h30** Diffusion d'un film d'animations "Tout en haut du monde"

## SAMEDI 10 :

**14h - 20h**

- Mosaïque de vaisselle (démonstration)
- Poterie (démonstration)
- Tribu Féérique Lumineuse (déambulation)
- Fanfare Hurluberlus (déambulation)

**14h - 19h30**

- Atelier de bricolage de Noël pour les enfants
- Maquillage pour les enfants

## DIMANCHE 11 :

**14h - 19h**

- Mosaïque de vaisselle (démonstration)
- Poterie (démonstration)
- Tribu Féérique Lumineuse (déambulation)
- Fanfare Hurluberlus (déambulation)

**14h - 18h30**

- Atelier de bricolage de Noël pour les enfants
- Maquillage pour les enfants

## LUNDI 12 & MARDI 13 :

**14h30 - 18h** Orgue de barbarie

## MERCREDI 14 :

**14h30 - 18h** Orgue de barbarie

**15h** Les lutins du Père Noël, Conte d'hiver

**17h30** Diffusion d'un film d'animation "Calamity"

**TOUTES LES ANIMATIONS SONT OFFERTES PAR LA VILLE**

(sauf mention contraire), dans la limite des places disponibles.  
Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

## JEUDI 15 :

14h30 - 18h Orgue de barbarie

## VENDREDI 16 :

14h30 - 18h Orgue de barbarie

17h30 Film d'animation "Mune, le gardien de la lune"

## SAMEDI 17 :

14h - 20h

Mosaïque de vaisselle (démonstration)  
Poterie (démonstration)  
Les lutins d'or et d'argent (déambulation)  
Fanfare Toroul-Boroul (déambulation)

14h - 19h30

Atelier de bricolage de Noël pour les enfants  
Maquillage pour les enfants

16h : Arrivée du Père Noël

16h - 19h30 : Accueil des enfants par le Père Noël

## DIMANCHE 18 :

14h - 19h

Mosaïque de vaisselle (démonstration)  
Poterie (démonstration)  
Les lutins d'or et d'argent (déambulation)  
Fanfare Toroul-Boroul (déambulation)

14h - 18h30

Atelier bricolage pour les enfants  
Maquillage pour les enfants

14h - 18h30 : Accueil des enfants par le Père Noël

## Accueil des enfants par SAINT NICOLAS

- le 3 décembre  
de 19h à 20h
- du 4 au 8 et du 11 au 15 déc.  
de 14h-18h30
- les 9, 10 et 16 déc.  
de 14h-19h30
- le 17 décembre  
de 14h à 16h



# CONCOURS

## des plus belles décorations de Noël

La Ville de Yutz organise son concours des plus belles décorations de Noël du 1<sup>er</sup> au 26 décembre 2022. Il s'adresse à toutes les Yussoises et tous les Yussois qui souhaitent apporter une touche personnelle à l'embellissement de la ville en cette période festive. Cette année, le jury passera en journée et seules les décorations non électriques entreront en ligne de compte en raison de la nécessaire sobriété énergétique (voir article p.9).

Les bâtiments devront être décorés du 1<sup>er</sup> au 26 décembre inclus.

Vous pouvez concourir dans l'une des catégories suivantes :

- ◆ **Catégorie 1 : Appartements - Fenêtres et balcons**
- ◆ **Catégorie 2 : Pavillons - Maisons - Jardins**
- ◆ **Catégorie 3 : Pavillons sans jardin sur la rue**
- ◆ **Catégorie 4 : Commerces**

Trois gagnants seront retenus dans chacune des catégories :

- ◆ **Premier prix : un chèque de 185 €**
- ◆ **Deuxième prix : un chèque de 105 €**
- ◆ **Troisième prix : un chèque de 75 €**

Un sapin d'une hauteur d'environ 1,5 mètre sera offert à chaque participant et sera à retirer entre le 28 novembre et le 6 décembre (à l'aide d'un coupon de retrait), auprès du vendeur installé à l'angle de l'avenue des Nations et de la rue Mozart.

Un jury examinera les plus jolies réalisations visibles de la rue et en appréciera l'originalité et l'imagination plus que le coût des décors.

Les maisons, balcons, fenêtres ou commerces non décorés lors du passage du jury seront hors concours.

### Bulletin de participation :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Date de naissance : .....  
Téléphone : .....  
Adresse email : .....

### Catégories :

- Appartements - Fenêtres et balcons
- Pavillons - Maisons - Jardins
- Pavillons sans jardin sur la rue
- Commerces

Bulletin à renvoyer ou à déposer avant le 18 novembre à 17h à la Direction de la Culture et de la Vie Associative de la Ville - Mairie annexe St-Exupéry - av. de Gaulle - culture@mairie-yutz.fr

# Saison CULTURELLE 2022-23



**NOUVEAU !**

Billetterie en ligne sur  
[www.l'amphy.com](http://www.l'amphy.com)

Renseignements & informations :

✉ : [lamphy@mairie-yutz.fr](mailto:lamphy@mairie-yutz.fr) ☎ : 03 82 56 14 15  
[www.lamphy.com](http://www.lamphy.com) - [www.bestien.ville-yutz.fr](http://www.bestien.ville-yutz.fr)



## → La famille et le potager

**Mardi 8 novembre 2022 - 20h30 - l'amphY // Théâtre**

Marie et Denis (M.A. CHAZEL et R. LASPALÈS) s'aiment depuis quarante ans. C'est beau... Mais grâce à leur fils Tom, ça va bouger. Il a fait une boulette. Une de celles qui peuvent changer les cinquante prochaines années d'une vie. Pour tenter de sortir de ce cauchemar, il va falloir du sang-froid, de l'espoir et de l'alcool. Beaucoup.

Parce qu'il est grand temps de rire vraiment, bienvenue dans cette farce tendre, dingue et décalée, au cynisme décapant.

*Distribution : Marie-Anne CHAZEL, Régis LASPALÈS, Emma GAMET, Jean-Baptiste SHELMEURDINE, Juliette ALLAIN, Caroline MAILLARD*

## → Quatuor STANISLAS

**Samedi 19 novembre 2022 - 20h30 - Salle BESTIEN**

// Concert - Classique

Depuis sa fondation en 1984, le Quatuor STANISLAS aura donné plus de mille concerts en formation de quatuor ou dans le cadre élargi de l'Ensemble Stanislas, présenté plusieurs centaines d'œuvres, dont de nombreuses en créations mondiales, enregistré une cinquantaine de disques et entrepris des tournées sur quatre des cinq continents.

Tout en rendant justice aux grands classiques, ils proposent également de découvrir les trésors moins connus du patrimoine français et étranger, ainsi que les tendances les plus fécondes de la musique de notre époque.



## → Cats On Trees

**Mardi 22 novembre 2022 - 20h30 - l'amphY**

// Concert - Pop-Rock français

Nina au piano, Yohan à la batterie, voilà toute l'alchimie de Cats On Trees. Le duo français, remarqué en 2013 à la sortie de son premier album, n'a cessé de susciter l'enthousiasme. Aujourd'hui, les Cats On Trees signent un nouvel album produit par le célèbre Liam HOWE (Adele, Lana DEL REY, Ellie GOULDING...) et mixé par Mark «Spike» STENT (Ed SHEERAN, Lady Gaga, Muse...), tous deux séduits par le talent des deux musiciens.

Dans l'esprit de The Cardigans, Milky Chance ou encore Matt SIMONS, Cats On Trees défendent leur vision aussi magique que singulière de la pop européenne actuelle.



→ **TerreNoire**

**Mardi 29 novembre 2022 ■ 20h30 ■ l'amphY**

// Concert - Musique Pop - 1<sup>ère</sup> Partie : Martin LUMINET

Le concept de ce nouvel album, sous-titré La mort et la lumière, est aux antipodes des habituelles versions “deluxe” ou “augmentées” qui n’offrent à l’album initial qu’une poignée d’inédits à l’allure de dispensable fond de tiroir. Rien de tout cela chez Raphaël et Théo HERRERIAS. En avril 2021, alors que les tensions sanitaires prennent le pas sur le rayonnement culturel, les deux frères commencent à imaginer des chansons plus lumineuses et dansantes en miroir aux Forces Contraires.

Bouleversantes histoires d’amour et de mort, à la charge émotionnelle poignante, à l’image de “Ça va aller” et “Jusqu’à mon dernier souffle”, deux titres devenus, sans le vouloir, des hymnes des confinements successifs.



→ **Les tontons farceurs**

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 ■ 20h30 ■ l'amphY**

// Théâtre

Le 14 juillet 1962 c’est l’effervescence au célèbre cabaret “ le Glamour ”. L’affriolante chanteuse Lola-Lola débute un nouveau tour de chant : on affiche complet. Mais stupeur et catastrophe! Au sous-sol, dans les toilettes tenues par l’acariâtre Pénélope, on découvre un cadavre chez les ladies. “ Il faut absolument le faire disparaître ” hurle Monsieur PAUL, le directeur affolé, tandis que la salle se remplit... Mais qui est le mort ? Et surtout : qui a commis ce meurtre ? La soirée qui débute va se montrer bien plus chaude et agitée que prévu...

Entre farce et enquête policière, cette comédie voit plus loin que la traditionnelle comédie de boulevard. «Les tontons farceurs» rend hommage à travers des répliques percutantes à l’univers déjanté de Michel AUDIARD...

*Distribution : Philippe CHEVALLIER, Nathalie MARQUAY-PERNAUT, Bruno CHAPELLE, Catherine VRANKEN, David LE ROCH*



## EXPOSITIONS

→ **Amélie VIEL**

**Les 5, 6, 11, 12 et 13 nov. 2022**  
**14h-18h - Maison des Bains**



Amélie VIEL manie les ciseaux et les images avec talent. De ses collages papiers ou numériques émergent des univers surréalistes et colorés.

→ **Denis LAMORA**

**Les 19 et 20 nov. 2022**  
**14h-18h - Maison des Bains**



Denis LAMORA professeur de peinture au Centre d'Arts Plastiques de Yutz ( C.A.P.Y. ) viendra présenter ses nouvelles créations et peintures.

→ **Ateliers de couture**

**Les 26 et 27 nov. 2022**  
**14h-18h - Espace Michel BERGER**



Les ateliers de couture du C.A.P.Y. exposent leurs réalisations le temps d'un week-end à L'espace Michel Berger.

# Développement ZONE CORMONTAIGNE



La Zone d'Aménagement Concerté de l'Espace Cormontaigne de la C.A. « Portes de France-Thionville » qui s'étend sur 23 hectares est reconnue comme un pôle d'excellence dédié à des activités tertiaires, de formation ou de recherche. Ce site a permis l'installation de l'I.U.T. (1995), de l'Institut de Soudure ou encore celle du Centre de Formation d'Apprentis. Son rayonnement en matière d'études et d'apprentissage permet aujourd'hui la création d'ambitieux projets d'aménagement et de développement.

L'I.U.T. compte aujourd'hui plus de **400 étudiants** et propose **4 Bachelors Universitaires de Technologie** et **5 Licences Professionnelles** autour de 4 axes de recherche que sont la biologie environnementale, les énergies renouvelables, la recherche opérationnelle et le marketing territorial.

Le travail est engagé en parallèle, avec l'université de Lorraine, pour **l'ouverture d'une 1<sup>re</sup> année de Droit** afin de rendre notre territoire toujours plus dynamique.

De plus, le **Lycée SAINT-VINCENT DE PAUL** d'Algrange prévoit l'ouverture d'un campus qui prendra place à ses côtés. D'une surface de 2 100 m<sup>2</sup>, il comprendra un amphithéâtre de 150 places et 3 bâtiments de type

R+2 qui permettront d'accueillir 14 salles de classes, des salles d'étude, une bibliothèque...

« À terme, il est prévu que le campus s'étoffe d'autres formations, notamment dans le domaine des arts. D'autres établissements pourront également rejoindre nos rangs, l'objectif étant d'atteindre un effectif étudiant minimal de **120 élèves** » précise Frédéric DE RAVINEL, Directeur du lycée.

Enfin, **l'Institut de Soudure** qui compte parmi ses activités opérationnelles pour la région Grand-Est, les écoles de spécialisation en soudage E.S.S.A. et E.A.P.S. ainsi que des laboratoires de recherche, prévoit lui aussi de s'agrandir.

## RÉSIDENCE ADOMA :

Lundi 19 septembre avait lieu la pose de la première pierre de la reconstruction de la résidence sociale, jeunes actifs et étudiants ADOMA de C.D.C. Habitat.

Elle verra la construction de **64 nouveaux logements étudiants meublés et individuels**, à l'horizon 2025, en phase avec les besoins futurs liés au développement de l'enseignement supérieur dans l'agglomération et participera à l'embellissement de l'entrée de ville.

Elle vient également compléter les différents projets de constructions de résidences Etudiants et Jeunes Actifs, estimés à **plus de 250 sur la commune**, à horizon 2025, notamment sur les zones Meilbourg et Tuileries.





# LA CONFRÉRIE DE SAINT-NICOLAS



**Né vers 270, saint Nicolas a vécu en Lycie ancienne province gréco-romaine aujourd'hui intégrée à la Turquie. En l'an 300, il devient évêque de Myre où il se distingue par sa charité et son dévouement; il n'hésite pas à interpellier l'empereur Constantin quand il est témoin d'une injustice.**

Après avoir défendu **la Sainte-Trinité** au concile de Nicée en 325, il meurt vers 340 et sa sainteté est rapidement proclamée. Il est considéré comme un thaumaturge, c'est à dire un faiseur de miracles et devient un des plus grands saints de l'histoire.

Les empereurs romains d'Orient considèrent saint Nicolas comme leur protecteur et quand les Ottoniens fondent le Saint-Empire romain germanique, ils se placent à leur tour sous sa protection. En 972, Othon II épouse Théophanou, une princesse byzantine qui construira à Nimègue la première église dédiée à saint Nicolas au nord des Alpes. En 1087, les restes de l'Evêque de Myre sont transférés à Bari en Italie et peu de temps après le culte du thaumaturge s'enracine chez nous à Port qui deviendra **Saint-Nicolas de Port**.



D'aucun soutiennent qu'à Yutz, il existait déjà au Moyen-Age une confrérie de Saint-Nicolas regroupant les pêcheurs qui lançaient leurs filets sur la Moselle, mais les documents en notre possession font état de la **création d'une confrérie Saint-Nicolas en 1650 par l'abbé Jacques METZINGER**, curé de la paroisse qui comprenait à l'époque les bans de Haute-Yutz et Basse-Yutz, Macquenom, Kuntzig et Illange. La terrible guerre de Trente-Ans venait de se terminer et le pays de Thionville rejoignait le royaume de France.

Une légende fait de saint Nicolas le garant du remboursement des emprunts. La confrérie est **une société d'entraide**, ses membres s'octroient des prêts dont le paiement des annuités est vérifié à la Saint-Nicolas. C'est simple et efficace puisqu'il n'y a pas de frais. En 1791, la loi Le Chapelier qui interdit les corporations et confréries ne parviendra pas à détruire une aussi avatageuse organisation. La compagnie poursuit ses activités dans une semi-clandestinité jusqu'en 1834 où elle se transforme en confrérie de dévotion. C'est ainsi que **la confrérie Saint-Nicolas de Yutz est, sinon la seule, en tout cas une des rares compagnies de ce type à n'avoir jamais cessé d'exister depuis sa fondation il y a 372 ans.**

Comme le veut la tradition les confrères participent à la messe de la Saint-Nicolas et désignent tous les ans un Maître qui est le plus ancien dans l'ordre d'inscription. En signe de fraternité et en rappelant que saint Nicolas a sauvé les habitants de Myre de la famine, ils partagent des petites brioques avec l'assistance. A l'issue de la messe, se tient le chapitre annuel de la confrérie qui est son assemblée générale. Les revenus de la Confrérie qui proviennent de dons, de **la marche des Trois clériaux** et des ventes sur le marché de Saint-Nicolas, sont distribués à des associations dont les activités s'inscrivent dans **l'esprit de solidarité dont saint Nicolas fut l'exemple.**

(Source : Jean-François Tritschler, chancelier de la Confrérie Saint-Nicolas)



### **Une gestion en bonne Maire de famille,**

Depuis 2020, la fin d'année coïncide avec les travaux et débats sur l'élaboration du budget de l'année suivante. Jugé trop prudent par certains, le budget 2022 nous a permis de faire face à l'augmentation des dépenses incompressibles évaluées à 600 000 €/an, sans augmenter les taux d'imposition communaux et tout en mettant en place des services et des manifestations supplémentaires.

En 2022, malgré ces dépenses contraintes, se sont tenus Yutz-Plage et les Euphoryques. Les mercredis éducatifs ont été pérennisés sur la journée tandis que pour la première fois, les centres aérés ont été proposés aux familles à chacune des périodes de vacances scolaires (hors période de Noël).

De plus, un programme d'investissements conséquents a été engagé notamment dans le domaine de la transition écologique, alors que parallèlement l'endettement de la Commune a pu être réduit.

Aussi, contrairement à de nombreuses collectivités, le budget global des subventions attribuées aux différentes associations a été maintenu participant ainsi à la vitalité et au dynamisme de notre commune.

C'est grâce à cette excellente gestion financière rigoureuse et raisonnée et dans un esprit de justice et d'équité de la dépense publique que tout cela a été possible.

Pour 2023, les premières prévisions budgétaires liées à l'énergie sont alarmantes. La part carburant, gaz et électricité risque encore d'exploser davantage d'autant plus que les collectivités ne sont pas concernées par le bouclier tarifaire de l'Etat. Les prestations de service, le papier et les consommables font face également à une inflation exponentielle.

Malgré cela, en 2023, comme nous nous y étions engagés, notre volonté restera de ne pas faire supporter le coût de ces augmentations aux Yussois, en n'augmentant pas, une nouvelle fois, les taux d'imposition. Par conséquent, la réalisation de cet objectif nécessite d'une part la mise en place d'un plan de sobriété énergétique, lequel nous engage collectivement. L'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5H du matin, la réduction des températures de consigne de chauffage de 1 à 2°C des bâtiments municipaux et la continuité des travaux d'isolation thermique par l'extérieur contribueront à limiter l'augmentation des coûts d'environ 100 000 €/an.

D'autre part, comme vous le comprenez, des ajustements seront donc à trouver sur l'ensemble des services proposés aux Yussois et seront discutés en conseil municipal lors du vote du budget prévu à la mi-décembre.

Avant cela, le défilé et le marché de Saint-Nicolas permettront à chacun de profiter de la magie de Noël et de partager des moments conviviaux et festifs en familles ou entre amis.

Excellentes fêtes de fin d'année à tous,  
Les membres du Renouveau Yussois  
[renouveau.yussois57@gmail.com](mailto:renouveau.yussois57@gmail.com)



## Des réunions publiques pour quoi faire ?

Les Yussois ont été invités à participer ces dernières semaines à des réunions publiques d'informations organisées dans les différents quartiers de la ville.

Au cours de ces réunions, Madame le Maire a présenté à l'aide d'un diaporama les projets réalisés ou à venir sur la ville... dans son ensemble.

Les Yussois et Yussoises se sont réjouis de voir les élus de la majorité venir à leur rencontre, mais ils ont été nombreux à manifester leur déception à l'issue de ces réunions au cours desquelles leur quartier n'a que trop rarement été évoqué et pendant lesquelles le débat a été borné aux informations présentées.

Alors était-ce un problème de sémantique, les Yussois ayant mal interprété l'objectif et le sens de ces réunions d'informations publiques ? Ou alors était-ce une simple opération d'auto-promotion de la majorité municipale visant à faire un état des lieux de la réalisation du programme électoral en dépit des difficultés rencontrées avec le COVID et maintenant la crise énergétique et inflationniste, sans avoir pour autant la volonté d'ouvrir la discussion avec les habitants sur leurs réelles problématiques de quartier.

Pourtant, la question de la démocratie participative était au cœur de tous les débats de la dernière campagne municipale. Nous restons d'avis qu'il est primordial dans la situation économique actuelle d'augmenter l'implication des citoyens des différents quartiers et de toutes les catégories de la population dans la vie municipale afin de les sensibiliser aux différents enjeux auxquels notre ville doit faire face et de les associer dans la priorisation des actions.

Malheureusement, ces réunions de quartier ont plutôt été un exemple de démocratie représentative par lequel les élus ont gardé le dernier mot sans que la parole citoyenne soit prise en compte.

Nous pourrions prendre exemple sur ce qui se développe chez nos voisins luxembourgeois ou dans d'autres villes françaises et faire un pas vers la participation citoyenne avec la création d'un Conseil des citoyens qui aborde des sujets relatifs aux préoccupations des citoyens dans leur vie au quotidien et qui sont portés par eux : la propreté dans l'espace public, des espaces verts plus écologiques, les infrastructures dans les quartiers comme par exemple à la Cité avec la construction du Val Joyeux, le manque de parking dans certains quartiers, etc...

Comme nous remettons notre texte en amont de la finalisation du Trait d'Union, notre expression ne manquera certainement pas de trouver réponse dans les pages de notre magazine.

Nous souhaitons un bel automne à tous les Yussois et Yussoises.

Ensemble pour Yutz - EPY  
ensemblepouryutz@orange.fr

## Oser la démocratie participative ?

Durant cette période, madame la maire de Yutz avait programmé huit réunions de quartiers, réunions d'informations mais aussi d'échanges avec la population des différents quartiers. Un objectif certes a priori louable mais qui, tout au long d'un même diaporama commenté à l'identique sur chaque site semblait parfois en décalage avec les préoccupations réelles des quelques concitoyens qui s'étaient déplacés et se déclinait davantage en « catalogue à la Prévert », une opération de communication exhaustive des réalisations ou de projets en cours ou envisagés.

Les interventions de l'assistance priorisant les problématiques propres à leur quartier auraient certainement mérité une approche plus ciblée et plus participative, davantage dans la recherche de co-construction que dans le « rendre compte » à des fins manifestes d'autopromotion.

Et quand le public présent intervenait sur des thèmes récurrents comme la circulation, la mobilité, l'urbanisme, le vivre ensemble... (avec une focale sur les missions assignées à notre police municipale), les réponses étaient toujours du même ordre : « on ne peut pas tout faire, on verra plus tard », « le Smitu ne nous écoute pas », « en arrivant, nous ne nous attendions pas à trouver la ville dans cet état » : les classiques arguments d'évitement qui masquent souvent l'absence de fond derrière la verticalité descendante du discours.

Notre conception d'une minorité municipale n'est pas de se réfugier dans la posture critique - somme toute confortable - de « donneurs de leçons » mais d'être à l'écoute de nos concitoyens et développer un projet lisible, et cohérent, pour notre ville et ses habitants.

Pour notre groupe, le réenchancement démocratique représente à tous les niveaux un enjeu majeur du « vivre ensemble ». Nous estimons que s'appuyer sur la parole citoyenne en constitue un creuset précieux et incontournable. Quitte, pour ceux qui exercent un mandat, entre deux élections, à déléguer un peu de leur pouvoir décisionnel et souvent discrétionnaire, à l'intelligence collective.

Une démocratie participative assumée et organisée ne vaut-elle pas mieux que l'expertise auto-proclamée de ces bureaux d'étude qui dessinent, souvent sans contrôle, ici et ailleurs, notre avenir partagé ?

Le groupe « Vivre Mieux à Yutz »



# AGENDA DES MANIFESTATIONS



## MOUSTACHE GAMES 20-Novembre 2022

Le dimanche 20 novembre 2022, le TYGRE organise son tournoi caritatif de Rugby!

Participez à ce tournoi de Rugby à 5 sans plaquage & mixte ! (15€/équipe)

### AU PROGRAMME :

10:00 - début du tournoi (phase de poule)

13:00 - élection de Mister Moustache 2022 (ouvert à tous)

14:00 - reprise du tournoi (phase de classement)

### ▪ Restauration sur place

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association Movember.

🕒 : dès 10h

📍 : Stade Bernard VASQUEZ

### 05-Nov Soirée de gala

Trityc

🕒 : 19h 📍 : L'amphY

### 06-Nov Salon bien être et voyance

L.U.L.A.

🕒 : 10h à 19h 📍 : Salle Bestien

### 13-Nov Bourse aux jouets

A.F.A.A.M.M.

🕒 : 8h à 17h 📍 : Salle Bestien

### 18-Nov Soirée Beaujolais

A.P.Y.

🕒 : 19h à 23h 📍 : Petit-Prince

### 19-Nov Repas de Sainte-Cécile

Harmonie Municipale

🕒 : 19h15 à 23h 📍 : Bestien

### 20-Nov Soirée Beaujolais

C.L.C.V.

🕒 : 19h à 23h 📍 : Petit-Prince

### Bourse aux jouets

ARYC

🕒 : 9h à 17h 📍 : Salle Bestien

### Kermesse

Pairie protestante

🕒 : 11h30 à 19h 📍 : L'amphY

### 23-Nov Collecte de sang

Amicale des Donneurs de Sang

🕒 : 16h à 19h30 📍 : L'amphY

### Conseil municipal

🕒 : 18h 📍 : Salle Bestien

### 26-Nov Fête d'hiver

Société de Gymnastique de Yutz

📍 : Gymnase Mermoz

### Marché de Noël

A.P.E. école élémentaire Charles Péguy

🕒 : 8h à 13h 📍 : Cour de l'école

### Job dating Alternance

A.F.P.A.

🕒 : 9h à 12h 📍 : A.F.P.A.

### Concert des lauréats de fin de cycle

École Municipale de Musique

🕒 : 16h à 17h30 📍 : E.D.M.

### Sainte-Barbe

Amicale des Sapeurs-pompiers

🕒 : 19h 📍 : L'amphY

### 27-Nov Repas paroissial + loto

Pairie Saint-Joseph

🕒 : 12h 📍 : L'amphY

### 10-Déc Diffusion d'un film

A.Z.A.P.

🕒 : 14h 📍 : Salle Bestien

### Concert de Saint-Nicolas

École Municipale de Musique

🕒 : 14-18h 📍 : E.D.M.

### 11-Déc Journée artisanale de Noël

Allée du Rêve

🕒 : 14h à 18h 📍 : Salle Bestien

### 14-Déc Conseil municipal

🕒 : 18h 📍 : Salle Bestien

### 17-Déc Pot-au-feu

A.R.S.

🕒 : 19h30 📍 : L'amphY

### 23-Déc Tourni de Noël

A.S.V.B.

🕒 : 17h 📍 : Gymnase Mermoz

### 31-Déc Run and Bike

Trityc

🕒 : 9h30 à 14h

📍 : Gymnase Mermoz - Aéroport

### Saint-Sylvestre

F.C. Yutz

🕒 : 18h 📍 : L'amphY

# AGENDA de la M.J.C.

## → 07.11 au 15.12 - Photo

Exposition de photographies  
« Monk » de Thomas  
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h

## → 11.11 - Théâtre

« Albert et la baronne » - 20h30  
par le Globe théâtre de la MJC  
( Guillaume HOSY et Delphine DENIS)  
Entrée libre

## → 16.11 - Spectacle jeune public

« Nez'scrimeuses » - 15h  
À partir de 4 ans - Tarif : 5 €

## → 25.11 - Humour

« Moi Je » - 20h30  
Écrit par Alex Monteiro  
Mis en scène par Josselin Dailly

## → 25.11 - L'heure du conte pour tous

« Sous les étoiles » - 15h et 16h15  
Contes d'Elisabeth Malgonne  
Dès 4 ans - Tarif : 3 €

## → 02.12 - Théâtre

« Ne me laissez pas tout seul avec eux ! »  
20h30 - Entrée libre  
De Jérôme DUBOIS après adaptation  
par le TADA

## → 14.12 - Spectacle de Noël

« Kaskakorn (c)hante Noël » - 15h  
Par Echo Lali spectacle jeune public  
À partir de 3 ans - Tarif : 5 €

## → 16.12 - Apéro lecture

« Lecture au coin du feu » - 20h30  
Par la Compagnie Incognito  
Entrée libre

### Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière  
30 rue de la Pépinière  
☎ 03 82 56 20 73

✉ [accueil@mjc-yutz.com](mailto:accueil@mjc-yutz.com)

🌐 [www.mjc-yutz.com](http://www.mjc-yutz.com)

# PERMANENCES :



## → Médecin de garde

Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



## → Pharmacies

Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou [ww.3237.fr](http://ww.3237.fr))



## → Infirmiers(ères)

À partir du 05.11	Priscillia LEININGER	06 67 21 22 44
À partir du 12.11	Laurence GUFFLET	06 38 40 27 33
À partir du 19.11	Audrey ROEDER	06 45 43 02 58
À partir du 26.11	Karen DUVIGNEAUD	03 82 54 24 52
À partir du 03.12	Martine BOUDOT	06 81 33 89 37
À partir du 10.12	Alicia RENALDINI	06 70 00 79 12
À partir du 17.12	Chantal GUIDARINI	03 82 86 03 93
À partir du 24.12	Juliette SOTGIU	03 82 59 46 59
À partir du 31.12	Gisèle KADDOUR	06 45 43 02 58



## → Conciliateur de justice

Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront les 17 novembre de 14h à 16h30 et les 7 et 21 décembre 2022 de 9h à 11h30 :

**Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle  
1<sup>er</sup> étage - salle CITADELLE - Bureau 102**

**Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.**



## → France acouphènes

Permanences France acouphènes au C.C.A.S., 93 rue du Président Roosevelt, les 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 14 à 16h à compter de janvier 2022

## → CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages tient une permanence le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, de 10h à 11h30, dans la salle de réunion de la Direction de la solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.



## Mariages



Laura CHIARELLO et  
Cesar MANCHEGO REY  
le 13 août 2022

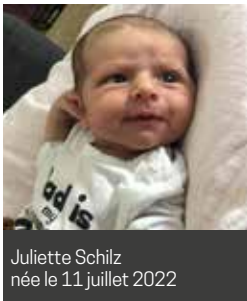


Clémence WOLFF et  
Mathieu LEHNHART  
le 20 août 2022



Sandra GALLO et  
Marc GUILLAUME  
le 10 septembre 2022

## Naissances

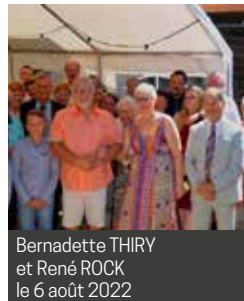


Juliette Schilz  
née le 11 juillet 2022



Eden FRIANG  
né le 5 octobre 2022

## Noces d'or



Bernadette THIRY  
et René ROCK  
le 6 août 2022

## Décès



10.08	Jean Pierre LEINEN	06.09	Sylvana GUILLAUMÉ née ZOSIMO	01.10	Anne-Marie DIOT née VION
20.08	Micheline KREMER née SCHOUHMANN	06.09	Alphonse FRANK	02.10	Denis KAZUBSKI
26.08	Maria del Carmen MUNOZ VILLORIA	11.09	Antoinette BARTH née SALVADORI	03.10	Rolande CALMET née LEFEBRE
28.08	Corinne GRAVIER	11.09	Jacques VIVARD	05.10	Marie-Louise KNIPPER née GEIST
29.08	Marthe REICH née POURIÉ	12.09	Daniel KLINGER	07.10	Andrée TEUCHERT
30.08	Jacques ROBERT	13.09	Giovannina SOLIMINE née CUOCO	09.10	Michel STEIER
30.08	Maria CORTI née KRAUTH	18.09	Maurice GILLE	17.10	Hélène GUERBI
31.08	Roland SEILER	20.09	Guy BRAINI	18.10	Denise DURAND née BOILEAU
02.09	Nour IMZAL	24.09	Joséphine PIOVESANA née KIENTZLER	21.10	Gilbert KLEIN
03.09	Lucienne BEYER née MONCLIN	24.09	Pierre SCHWALL	21.10	Joséphine MATHIEU née KAIFFER
05.09	Cosima KREMER née PETRINI	30.09	Giuseppe DAL MOLIN	24.10	Jocelyne LEPETIT née DESCHALOS

## ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

**Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus longtemps et vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage ?**

Plusieurs formules s'offrent à vous avec la présence des élus et de la presse :

- soit une fête familiale à l'occasion de laquelle ils se déplacent,
- soit le renouvellement de vos vœux au salon d'honneur de la mairie.

### Pour tout renseignement :

Mairie de Yutz - Service solidarité aînés

93 rue du Président Roosevelt  
57970 YUTZ

☎ 03 82 82 26 15

### Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h  
Fermé le jeudi matin

# Ma demande DE PIÈCES D'IDENTITÉ



Comme toutes les communes, Yutz connaît depuis l'été une augmentation significative du nombre de sollicitations pour une nouvelle pièce d'identité. Actuellement l'arrivée de celles-ci se fait après 6 à 8 semaines. Ces délais sont aléatoires et donnés à titre indicatif et les services de l'état civil ne peuvent agir sur la vitesse de délivrance.

## EFFECTUER SA DEMANDE EN 5 ÉTAPES :



### Je fais ma pré-demande :

- Remplissez le formulaire de pré-demande en ligne sur : <https://ants.gouv.fr> et imprimez-le pour votre rendez-vous.



### Je prends rendez-vous :

- Prenez rendez-vous en mairie ou en ligne sur : [www.ville-yutz.fr/etat-civil](http://www.ville-yutz.fr/etat-civil)



### Je rassemble les pièces à fournir :

Il vous faudra présenter les documents originaux suivants :

- Votre carte d'identité.
- Une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes décrites sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).
- Justificatif de domicile (facture eau, gaz, électricité, téléphone, avis d'imposition...) à vos nom et adresse.



### Le jour du rendez-vous :

- Présentez-vous à l'heure à votre rendez vous, la démarche prend une quinzaine de minutes.
- La personne pour qui la pièce est demandée doit obligatoirement être présente le jour du dépôt.
- Les mineurs doivent venir au rendez-vous de dépôt de la demande accompagnés d'un représentant légal.



### Suivi de ma demande :

- Pour suivre votre demande, il est possible de consulter l'évolution de votre dossier sur le site de l'ANTS.
- Un S.M.S. vous informe que votre titre est disponible (un S.M.S. par pièce demandée).
- Je prends rendez-vous pour retirer ma pièce d'identité sur : [www.ville-yutz.fr/etat-civil](http://www.ville-yutz.fr/etat-civil).



### Retrait de ma pièce d'identité :

- Je me présente le jour de mon rendez-vous pour récupérer ma pièce d'identité.

## Mairie

107 Grand rue  
BP 539 - 57971 Yutz Cedex  
Tél : 03 82 82 26 82  
[www.mairie-yutz.fr](http://www.mairie-yutz.fr)  
[accueil@mairie-yutz.fr](mailto:accueil@mairie-yutz.fr)

### Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h  
9h - 12h le samedi ( État civil uniquement)

## Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle  
Tél : 03 82 82 26 82

## Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt  
Tél : 03 82 82 26 15  
[solidarite@mairie-yutz.fr](mailto:solidarite@mairie-yutz.fr)

## Espace Public de Proximité Quartier Haute-Yutz

67 rue du Stade  
Tél : 03 82 56 43

### Agence postale

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 17h  
Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17h  
Samedi : 9 h à 12 h

## Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière  
Tél : 03 82 82 26 89

## Police municipale

Espace Commandant du Peuty  
107 avenue des Nations  
Tél : 03 82 56 15 34

# Le mot du jardinier

## → Novembre

« Brouillard en novembre,  
l'hiver sera tendre »



**Novembre, avec son temps humide et gris, est souvent mal aimé du jardinier. Il faut cependant penser à préparer activement l'hiver au jardin.**

Tout d'abord, il est important d'opérer hors périodes de gel et éviter bien sûr toute intervention par temps de forte pluie. Terminez le nettoyage des massifs, arrachez les derniers bulbes (glaïeuls) et stockez-les au sec. Rentez les dahlias en fin de mois, dès les premières gelées.

**À noter :** dans une terre encore suffisamment chaude, vous pouvez continuer à planter des vivaces. Attention, c'est la dernière limite pour planter les derniers bulbes de printemps.

- Protégez les vivaces contre le froid avec un paillis épais.
- Rabattez les asters et diviser les touffes de vivaces âgées.
- Repiquez les pensées, primevères dans les massifs.
- Plantez des chrysanthèmes à vos plates-bandes.

Il est essentiel de commencer par mettre en place les protections contre le froid sur les arbustes et rosiers. Occupez-vous ensuite d'élaguer les arbres et arbustes et de tailler le chèvrefeuille et légèrement les autres grimpantes.

### « À la Sainte Catherine, tout bois prend racine »

- Planter des arbres, des arbustes, des rosiers à racines nues.
- Faire des boutures « à bois dormant » : saule, arbustes printaniers (buddleia, forsythia, seringat).
- Lorsque toutes les feuilles sont tombées, pratiquez la toute dernière tonte, en réglant la tondeuse assez haute.
- Nettoyez alors votre tondeuse et rangez-la à l'abri.
- Bêchez le sol ou aérez-le à la grelinette et profitez-en pour incorporer un amendement organique (compost, fumier...).
- Enfouissez l'engrais vert.

Nettoyez le potager, brûlez les feuilles atteintes de maladies, désinfectez les tuteurs et rames avant de les ranger et ensuite, ramassez tous les fruits qui jonchent le sol et éliminez-les, car ils peuvent être porteurs de maladies cryptogamiques.

Voilà votre jardin, votre terrasse ou votre balcon paré à affronter l'hiver ; il sera alors d'autant plus beau au printemps prochain !

## → Décembre

« Les jours entre Noël et les rois  
indiquent le temps des douze mois »



**Le calme s'installe au potager en décembre. Le jardinier en profite pour opérer un grand nettoyage des châssis, ainsi que de tout son matériel de semis afin de se préparer au printemps ou pour semer sur couche chaude, qui pourra dès à présent être mise en place.**

Les travaux de jardinage sont relativement limités durant ce mois d'hiver mais ils sont nécessaires pour préparer au mieux la nouvelle année qui commencera bientôt. En absence de gel, il est encore temps, en ce début de mois de décembre, de planter vos derniers arbres et arbustes.

### Prenez soin de vos arbres !

- Après une chute de neige, secouez les branches.
- Supprimez les branches mortes ou malades des arbres et arbustes, élaguez les grands arbres qui le nécessitent.
- Brossez l'écorce des arbres pour éliminer parasites et champignons ou pulvérisez à la bouillie bordelaise.
- C'est aussi le bon moment pour transplanter arbres et arbustes si nécessaire.

En décembre, la pelouse ne nécessite pas de soins particuliers, elle est au repos et vous aussi. Cependant, continuez à ramasser les feuilles mortes éventuelles et évitez d'endommager la pelouse en marchant dessus par temps de gel ou de neige.



## → À table !

**On met des vitamines dans son assiette avec des fruits et légumes de saison, on se fait plaisir à table et on se réjouit de valoriser nos producteurs locaux.**

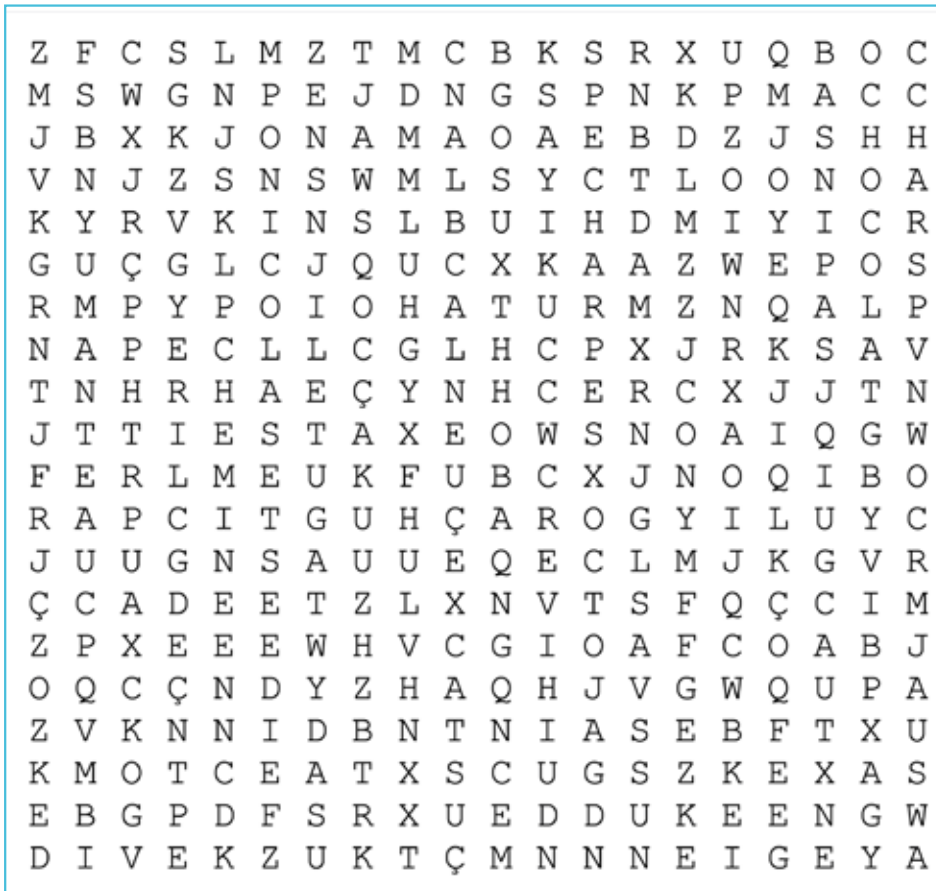
**Les légumes :** artichauts, courgettes, carottes, champignons, betteraves, brocolis, potimarrons, courges, navets, choux-fleurs, pommes de terre, céleri, salades, panais...

**Les fruits :** bananes, kakis, châtaignes, kiwis, pomelos, clémentines, pommes, poires, raisins, citrons... !



# Jeux

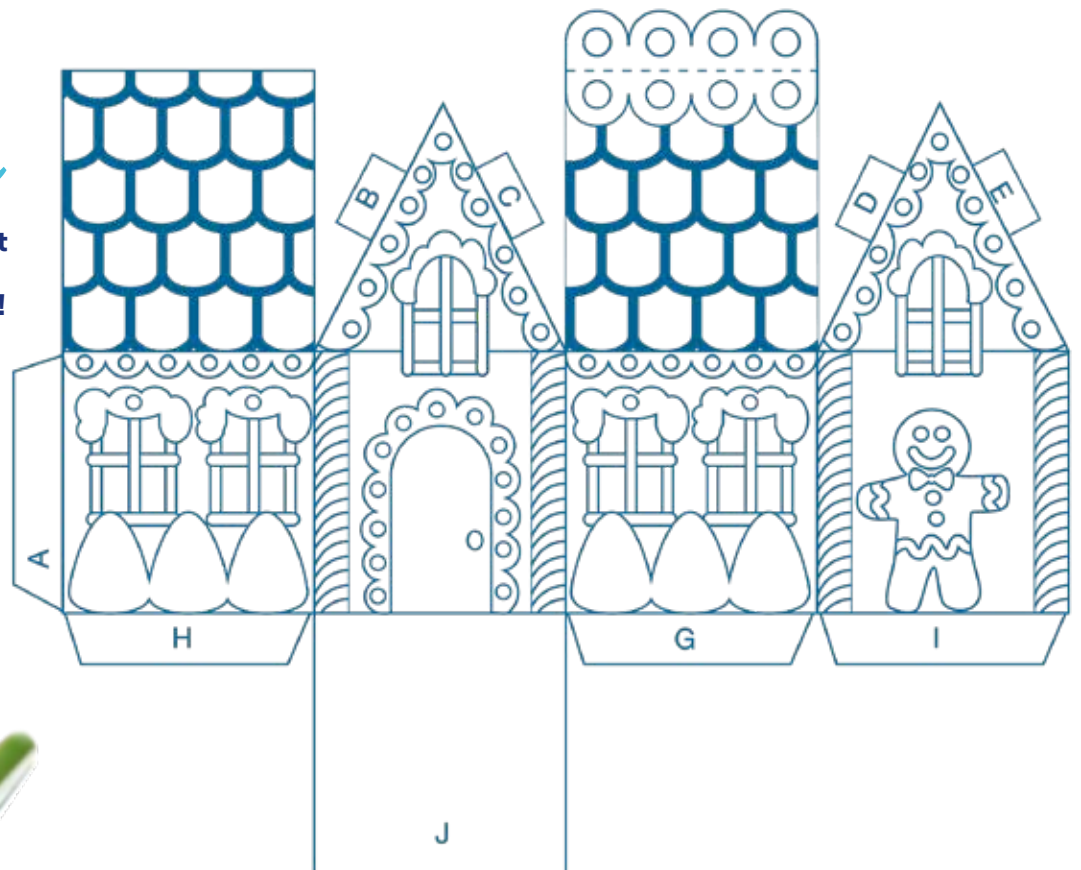
## → Mots mêlés



- SAINT
- NICOLAS
- MARCHE
- BLANC
- BONNET
- CHAUSSONS
- CHEMINEE
- CHOCOLAT
- ECHARPE
- FLOCON
- GANTS
- GATEAUX
- HIVER
- IGLOO
- LUGE
- MANTEAU
- NEIGE
- SKI
- TRAINEAU
- CHARS
- SAPIN

## → Réalise ton chalet de Saint-Nicolas

Découpe, monte et colorie ton chalet de Saint-Nicolas pour décorer la table des festivités ou ta maison !



MARCHE  
DE  
**SAINT  
NICOLAS** . 2022

AVEC LA  
PRÉSENCE  
DE  
**SAINT  
NICOLAS**  
LORS DE  
L'INAUGURATION LE  
3 DÉCEMBRE  
À 14H



DU 3 AU 18 DÉCEMBRE 2022

ESPLANADE DE LA BRASSERIE